

## MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

### Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 9 décembre 2024 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)  
MM. Denis V. Lachance, conseiller (19 h)  
Charles Rioux, conseiller (19 h)  
Mme Suzanne Gagnon, conseillère (19 h)  
MM. Mario Hinse, conseiller (19 h)  
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

M. Sylvain Hinse, conseiller est absent

Les membres présents forment le quorum.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

**2024-12-448**

#### **Constatation de l'avis de convocation**

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que les sujets inscrits sur l'avis de convocation sont les suivants :

- ✓ Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025
- ✓ Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026 et 2027

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil ne sont pas tous présents;
- que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait étant donné que c'est la séance d'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-12-449**

#### **Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025**

Considérant que le maire, Réal Fortin fait lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2025 représentant des dépenses et des revenus de 4 214 563 \$.

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu d'adopter le budget 2025 tel que présenté avec des dépenses et des revenus de 4 214 563 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-12-450**

#### **Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026 et 2027**

Sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que le programme triennal d'immobilisation suivant pour les années 2025-2026 et 2027 soit adopté.

